



Communiqué

Le Conseil des ministres émet une directive de ciblage des économies

CHESTERFIELD INLET, Nunavut (le 14 septembre 2006) – La retraite annuelle du conseil des ministres du Nunavut s'est conclue avec l'objectif de relever les défis financiers que comporte l'actualisation des priorités gouvernementales sans pour autant sacrifier le financement des opérations en cours.

« Les sept premières années d'existence de notre gouvernement ont été marquées par l'investissement massif dans l'infrastructure matérielle et les ressources humaines. À mesure que nos opérations arrivent à leur plein rendement, nous devons veiller à adopter des politiques et pratiques axées sur le maintien de notre compétence à mettre en œuvre nos priorités publiques » de dire le premier ministre Paul Okalik.

Dans l'objet de pallier à la prévision de déficit au budget de cette année, le conseil des ministres a décidé d'instruire ses sous-ministres de cibler une économie de 10 millions de dollars (1 % du coût des opérations gouvernementales) d'ici la fin de l'exercice financier. Le conseil des ministres envisage diverses options permettant de composer avec les fluctuations du prix du pétrole sur le marché mondial ainsi que l'introduction d'initiatives de conservation de l'énergie domestique.

Le conseil des ministres a réitéré son engagement à poursuivre les pressions auprès du gouvernement fédéral pour qu'il agisse en fonction des recommandations de la commission d'examen fédérale sur la formule de financement des territoires. L'adoption de ces recommandations aurait un impact favorable sur les pressions budgétaires que connaît le Nunavut. D'ici à ce que les recommandations visant l'amélioration des transferts qui lui sont versés par le gouvernement fédéral soient mises en œuvre, le gouvernement du Nunavut abordera ses projets d'immobilisation de manière conservatrice.

Au cours des prochaines semaines, nous vous communiquerons les décisions du conseil des ministres au sujet du calendrier des priorités en matière législative et en matière de dépenses.

Au nom du conseil des ministres, le ministre et député de la région, Patterk Netser, a tenu à féliciter le maire et le conseil du hameau d'avoir si bien aidé au conseil des ministres à mieux saisir les défis et les réussites qui font partie de la vie au sein des collectivités non décentralisées.

« La tenue des réunions dans les petites collectivités est une excellente occasion pour le conseil des ministres de constater les répercussions qu'ont ses décisions dans tous domaines d'opération. Le conseil du hameau de Chesterfield Inlet a su nous aider à saisir ses besoins particuliers de manière très efficace, » de dire le ministre Netser.

Lors d'un festin communautaire, le conseil des ministres a tenu à remercier le hameau de l'accueil chaleureux qu'il lui a réservé. Dans le cadre d'une réunion avec le conseil du hameau le conseil des ministres a annoncé l'octroi de 300 000 \$ en financement pour la production de concassé nécessaire aux travaux du hameau.

En vertu du document Pinasuaqtavut, l'énoncé de mandat de la deuxième Assemblée législative du Nunavut, tous les membres du gouvernement s'engagent à favoriser les perspectives de développement économique dans les communautés non décentralisées.

-30-

Contact média:
Bill Clay, Bureau du Premier ministre
867-975-5059